COMPETITIONS - 2025/2026

BISTRICT BARTHE FFF

Vous pouvez, à compter de ce jour commencer à engager vos équipes dans FOOTCLUBS – sélectionnez Saison 2025/2026 - Rubriques « Compétitions Régionales et Départementales ».

DATES ENGAGEMENTS

COMPETITIONS	DATE D'OUVERTURE	DATE DE CLOTURE
Championnats Départementaux Seniors M & F	27 juin 2025	D1–D2–D3: 15 juillet 2025 D4 : 31 juillet 2025
Coupe de la Sarthe Seniors M	27 juin 2025	31 juillet 2025
Coupe du District Seniors M	27 juin 2025	31 juillet 2025
Challenge du District Seniors M	27 juin 2025	31 juillet 2025
Coupe de la Sarthe Seniors F	27 juin 20255	31 juillet 2025
Coupe du District Seniors F	27 juin 2025	31 juillet 2025
Championnats Départementaux Jeunes M & F	27 juin 2025	31 juillet 2025
Coupe / Challenge Jeunes M & F	Plus tard dans la saison	
Championnats Foot à 7	27 juin 2025	15 août 2025
Coupe / Challenge Foot à 7	27 juin 2025	31 août 2025
Championnats Futsal	27 juin 2025	15 août 2025
Coupe Futsal	27 juin 2025	31 août 2025
Championnats Vétérans	27 juin 2025	15 août 2025
Coupe Vétérans	27 juin 2025	15 août 2025
Foot Animation (dans le FAL)	15 juillet 2025	31 août 2025

En application de l'article 28 des Règlements Généraux de la LFPL, les clubs ne s'étant pas mis en règle au plus tard fin août, passif inclus, voient leurs engagements refusés ou annulés dans les diverses épreuves. Aucun engagement ne sera accepté après la date limite.



ENGAGEMENTS

UN TUTORIEL vidéo a été réalisé par la FFF pour vous aider : CLIQUEZ ICI

Pour les compétitions SENIORS M et F, FUTSAL, FOOT à 7, VETERANS

Les équipes de la saison N-1 sont automatiquement pré-engagées dans la division obtenue suite aux classements de la saison N-1. Il vous suffit d'aller donner votre ACCORD pour inscrire votre équipe.

COMMENT VALIDER MON PRE-ENGAGEMENT ?

5. JE SOUHAITE DONNER MON ACCORD OU REFUSER UN PRÉ-ENGAGEMENT SUR UNE COMPÉTITION RÉGIONALE OU DÉPARTEMENTALE, COMMENT FAIRE ?

Toutes les compétitions Régionales et Départementales pour lesquelles votre club est déjà pré-engagé ou engagé, figurent en bas de la page de l'application Footclubs « Compétitions » :

Engagements					
HVEAU DE CESTION					
MODE DE DEHICONTIRE DE LA PHASE	THRE BE PRICINGUE	-	AV5 04 0.08	•	Nouvel engagement
Champioppat					Affichage: 👪 ≔
Régional 1 Phase Unique Foot Libre / Senior ST BRIEUC STADE - 2 STADE CHAPTAL					
Avis non renseigné 🗸	Pré-engagée				

Votre équipe est déjà pré-engagée, votre avis est demandé. Que faire ?

1- Renseigner votre avis en sélectionnant la ligne souhaitée dans le bandeau Avis non renseigné 🛩



gère cette compétition aura confirmé votre engagement, votre statut d'équipe « pré-engagée » (en orange) passera en équipe « engagée » (en vert) :

Coupe de Bretagne	
Phase Unique	
Foot Libre / Senior	
ST BRIEUC STADE - 2	
STADE MUNICIPAL 1	



Pour les compétitions JEUNES M & F

La saisie d'un nouvel engagement doit être réalisé dans la division dans laquelle vous souhaitez inscrire votre (vos) équipe(s). Les engagements se font sur volontariat des clubs.

Modalités de sélection si plus d'engagés que de places disponibles.

- Division 1 U13, U15, U17 et U18
 - a) Etre éligible à la région du fait des montées possibles en 2^{nde} phase
 - b) Priorité aux clubs labellisés ou en cours
 - c) Diplôme de l'éducateur en charge de l'équipe (CF1 pour la D1 Coach jeune pour la phase 2 critères obligatoires en cas d'accession en ligue phase 2)
 - c) Puis selon niveaux et classements à la fin de la saison précédente (*)
 - (U13 vers U14 ou U15, U14 vers U15, U15 vers U15 ou U17 ou U18, U17 ou U18 vers U18)
 - (1 équipe génère 1 seul droit sportif).
 - *Equipes 2 et ententes non prioritaires
- <u>Autres niveaux et catégories</u> :
 - a) Priorité aux clubs labellisés ou en cours
 - b) Diplôme de l'éducateur en charge de l'équipe
 - c) Selon niveaux et classements à la fin de la saison précédente (*)

(*) Niveaux et classements à la fin de la saison précédente

Pour les U15 : Classements U15 N-1 et U14 N-1

NB : Les 4 premières équipes sarthoises de U14 interdistrict sont prioritaires, sous réserve de répondre au cahier des charges.

Pour les U17 : Classements U17 N-1 et/ou U15 N-1

Pour les U18 : Classements U18 N-1 et/ou U17 N-1

La commission des jeunes du district 72 se réserve la possibilité d'avoir recours aux critères suivants pour départager les équipes le cas échéant :

- Nombre d'équipes engagées dans la catégories et antériorité des participations à la compétition (N-1, N-2, ..)
- Nombres de licenciés dans la catégorie concernée
- Participation aux actions fédérales : PPF, arbitrages des jeunes par les jeunes & temps de jeu des jeunes

En cas de candidatures inférieures au nombre de places disponibles la CDOC jeune aura toute latitude pour harmoniser les groupes

Une seule équipe par niveau de jeu, sauf en U13 et dans les derniers niveaux de chaque catégorie.

Les équipes engagées après la date limite seront automatiquement intégrées dans la dernière division de la catégorie.

COMMENT INSCRIRE UNE EQUIPE ?

⇒ Initier l'engagement d'une équipe dans une épreuve

Pour engager une équipe à une épreuve, rendez-vous dans la rubrique "Engagements". Cliquer sur le bouton 'Nouvel engagement' :

Footclubs			Saison
Compétitions	_	Transmitte	
Calendries		enfegeneers	
Percontres Classements			
Agenda des matchs Notifications			
		WORKER BY LAMPAGE THE CEMPANDER CARBONE CARE AND SCIEN	Nouvel engagement
			•

Afin de retrouver l'épreuve dans laquelle vous souhaitez engager votre équipe, sélectionner le Centre De Ressources (CDR) qui gère l'épreuve (FFF/ Ligue ou District) :

Pour affiner votre recherche, vous pouvez utiliser les autres filtres de recherche à savoir :

- Le mode de rencontre de la phase (Championnat / Coupe / ...)
- Le type de pratique (Foot libre / Foot loisir / Futsal / ...)
- Le genre de l'épreuve (Masculin ou Féminin)
- La catégorie d'âge (Vétéran, Sénior, ...)

Nouvel engagement	- Eta	pe 1 - Choix d	e l'épreuve				
CENTRE DE RESSOURCES	•	Tous					
MODE DE RENCONTRE DE LA PHASE	ŀ	TYPE DE PRATIQUE	*	GENRE	*	CATÉGORIE D'ÂGE	*

Lorsque que vous avez trouvé l'épreuve de votre choix, vous avez sur la fiche de l'épreuves certaines informations, telles que :

- Le mode de rencontre
- Bleu pour les championnats
- Orange pour les coupes
- Le nom de l'épreuve / de la phase et le type de pratique
- La date limite d'engagement

Si vous êtes dans les délais, cliquer sur la fiche de l'épreuve puis cliquer sur le bouton "ETAPE SUIVANTE" situé en bas de page, pour procéder à l'engagement de votre équipe.



II. Engager une équipe dans une épreuve

Arrivé à l'étape 2, sélectionner l'équipe que vous souhaitez engager. Si le centre de ressource permet l'ajout de nouvelles équipes, cliquer sur le bouton **''AJOUTER UNE NOUVELLE EQUIPE''**.

Saisissez le code de cette nouvelle équipe puis cliquer sur "Créer une nouvelle équipe". Si vous ne pouvez pas ajouter une nouvelle équipe, c'est que cette fonction a été interdite par le centre de ressource gestionnaire de l'épreuve. Contacter, le centre de ressource pour débloquer la situation. Pour continuer l'engagement de votre équipe, sélectionner l'installation. Vous avez le choix entre l'installation "Rattaché au club" ou une "autre installation". Sélectionner votre choix puis, sélectionner l'installation dans la liste déroulante.

Une fois que tous les champs sont complétés, vous pouvez cliquer sur "Valider" afin de finaliser votre engagement.

Le bloc Facturation, vous informe du montant de l'engagement pour cette épreuve. Il s'agit d'un tarif par équipe.

Une fois l'engagement terminé, vous pouvez saisir les désidératas tout de suite ou plus tard. Attention, pour les avis clubs et les désidératas, il y a une date limite. Assurez-vous de faire votre dépôt avant la date limite.

Nous vous demandons de remplir attentivement la zone « **désidératas** » afin de soumettre à la commission vos souhaits en matière d'organisation de match. Sans élément connu de votre part (alternance, levé de rideau, horaires), le district ne pourra pas revenir sur votre calendrier une fois que celui-ci sera publié officiellement.

DESIDERATAS

COMMENT SAISIR UN DESIDERATA ?

Afin de saisir un Désidérata, aller dans la rubrique engagement et sélectionner l'épreuve sur laquelle vous souhaitez poser un désidérata.

La fiche "Engagement & Désidérata" s'ouvrira. Vous pouvez alors saisir les demandes suivantes :

- Demande à jouer à domicile ou à l'extérieur aux dates suivantes : Si vous savez que votre terrain ne sera pas disponible ou qu'un déplacement n'est pas envisageable, vous pouvez saisir ce désidérata pour une date donnée

- Demande à jouer en jumelage ou alternance :

- Demande à jouer un jour et/ou horaire différent de l'épreuve : Si vous préférez jouer à une heure différente de celle paramétrée par le centre de ressource, vous pouvez saisir ce désidérata.

Une fois votre demande effectuer, cliquer sur "VALIDER" pour sauvegarder votre demande.

<u>ATTENTION</u>: Pour rappel, ce désidérata "Demande à jouer un jour et/ou horaire différent de l'épreuve" ne sera pris en compte que pour le match dont vous êtes le club recevant. Ce desiderata peut être refusé par le gestionnaire de l'épreuve.



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ENTENTE ?

Afin d'initier une demande de création d'entente, sur Footclubs, se rendre dans le menu Organisation --> Vie du club. La page affiche le formulaire permettant d'effectuer une nouvelle demande ainsi que la liste des demandes en cours.

Footclubs		
Saison 2020-2021 V		
8 8 8 7	_	
Organisation V Identité club Utilisateurs Footclubs Code OFFIFOOT Membres du club		(Contraction of the second se
Educateurs du club Cotisations licenciés		NOUVELLE DEMANDE
Cotisation en ligne Notifications		
Etat du compte Centres de gestion		Type de demande *
Editions et extractions		`
Projet Club		
Educateurs		* Champ obligatoire
Epreuves Fédérales		
Epreuves Régionales & Départementales Centre de formation		LISTE DES DEMANDES
Autres clubs Divers		

Sélectionnez "Entente" dans le type de demande, puis complétez le formulaire qui s'affiche.

Choisir la saison

туре

- Choisir l'équipe : seules les équipes à partir de la catégorie U12 sont affichées. Les ententes ne sont pas valables pour le football animation.
- Choisir le(s) club(s) constituant l'entente
- Saisir le nom souhaité pour l'entente
- Choisir la(les) installation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente
- Renseigner le motif amenant la constitution de cette entente

E HUEH NEP		
Article 39 bis des Règlements généraux d La déclaration d'une entente doit être forr Avant de continuer, assurez-vous que vou Attention, la prise en compte effective d'u	e la F.F.F. nulée par le club support de cette entente. i êtes bien le club support de l'entente. ne entente est soumise à validation du District.	
aison concernée *	Equipe *	~
lub support 50374 - A.S.CALCATOGGIO		
l <u>ub(s) constituant l'entente *</u> iecherche (n° d'affiliation, nom du club,)	Club	
Recherche	~	
iom souhaité pour l'entente *		
nstallation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente *	- Autre Installation	
Ajouter	~	Commentaire
Motif amenant la constitution de cette entente		
. Champ obligatoire		Envoyer la demande

Une fois la demande complétée et transmise, elle devra être traitée puis validée par votre District



MODIFICATION CALENDRIER

- Les clubs peuvent informer le District <u>avant le début du championnat</u> d'un changement d'<u>horaire pour la 1ère</u> phase ou toute la saison (selon les horaires officiels définis) pour les matchs à domicile concernant une catégorie
- En cours de saison ou pour une rencontre précise : démarche obligatoire sur Footclubs (accord obligatoire des 2 clubs) et <u>au plus tard 10 jours pour les seniors et 5 jours pour les Féminines, Vétérans, Foot à 7, Futsal et Jeunes</u> avant la date de la rencontre, ils peuvent également solliciter une modification (date et/ou horaire) sans préjudice financier. En deçà des 5 ou 10 jours, toute demande sera amendable (25 €);



Retrouvez le tutoriel en CLIQUANT ICI



COORDONNEES MEMBRES CLUBS

N'oubliez pas en début de saison, de mettre à jour les coordonnées des membres de votre club enregistrés dans Footclubs. Mettre ses informations en « <u>diffusable</u> » pour le Président, Secrétaire et Trésorier afin que les coordonnées soient visibles pour les autres clubs en cas de besoin de prise de contact. Pour retirer un membre de la liste, vous devez mettre une date de fin.

Footclubs => Menu Organisation – Membres du Club

COMMENT MODIFIER LES COORDONNÉES ET LES INFORMATIONS CLUB ?

Pour mettre à jour les informations du Club, cliquer sur la rubrique "Identité club" du menu "Organisation". Effectuer les modifications puis cliquer sur "Valider" pour enregistrer les modifications.

Pour mettre à jour les informations concernant le président du club, cliquer sur la rubrique "Membres du club" du menu "Organisation". Cliquer sur le Nom du président afin d'accéder à sa fiche et mettre à jour les informations. Effectuer les modifications et cliquer sur "Valider" pour enregistrer les mises à jour.

Si un nouveau président est arrivé dans le club et que les informations n'ont pas été mises à jour, faire les modifications dans la rubrique "Membres du club" du menu "Organisation". Cliquer sur "Créer un nouveau membre" et sélectionner le titre "Président". Suivre les instructions jusqu'à la validation. L'enregistrement de ce nouveau membre, entraînera la suppression du précédent membre.







FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

- La FMI est OBLIGATOIRE pour toutes les rencontres.
- Si vous rencontrez un souci, envoyer un mail au secrétariat dès le jour de la rencontre une explication sur le dysfonctionnement rencontré, cela vous permettra d'être exonéré d'amende.
- Si la FMI ne fonctionne pas, il est impératif de faire une feuille de match papier le jour du match et la renvoyer au district (important pour la discipline, contrôle participation de joueurs/joueuses, contrôle article 9 en fin de saison...)
- J+4 : sans FMI ou information de votre part : amende au club
- ◆ J+5 : sans FMI ou information de votre part : possibilité de match perdu

✤ Pour le début de saison, pensez :

- À activer le compte utilisateur de la FMI sur l'équipe dont il aura la charge
- Renouveler les mots de passe si nécessaire

COMMENT CRÉER OU MODIFIER SON COMPTE FOOTCLUBS ?

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application. Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application Feuille de Match Informatisée (FMI).

Ouvrir Footclubs à partir du menu "Organisation", cliquer sur "Utilisateurs Footclubs" :



Si la personne n'a pas de compte :

1) Créer un compte à l'aide du bouton :

Créer un nouvel utilisateur ●

2) Une fois le compte créé, cliquer sur son nom.

Puis cocher la case « Gestion feuille de match informatisée ».

NOTE : Pour les personnes accédant déjà à Footclubs par leurs fonctions au club, les autres droits déjà cochés sont à conserver et restent valables :

Le correspondant Footclubs du club doit s'assurer que le compte de l'utilisateur est paramétré comme suit :

Footclubs		
Mon espace club FEF		
Saison 2022-2023 💙		
3	Organisation > Utilisateurs Foo	tclubs > Caractéristiques
BRAD	THERE	
	Code d'accès	
Organisation Y	Type de profil	OGestionnaire O Invité
Identité club	Organisation 🔲	
Utilisateurs Footclubs	Licences 🗖	
Membres du club	Educateurs 🗖	
Educateurs du club	Compétitions 🗹	
Cotisations licenciés	Profil Joueurs fédéraux 🗌	
Cotisation en ligne	Centre de formation	
Notifications	Projet Club 🗌	
Etat du compte	D.N.C.G.	
Centres de gestion	Coordonnées bancaires 🗌	
Procès-verbaux	Gestion feuille de match informatisée	Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions 🗹
Editions et extractions	Signataire des demandes de licences	
Vie du club	Actif	Actif 💙
Licences	Niveau Footclube	Utilizateur débutant

4) Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de matchs :

	Catégorie
1	Libre / Senior
	Libre / U19 - U18
	Libre / Senior F

5) Il ne faut pas oublier de "VALIDER".

Remarque :

Le rôle du correspondant Footclubs du club est primordial dans le fonctionnement de cette application dans le sens où il est responsable du paramétrage des accès aux équipes du club sur la feuille de match. Plus vous sélectionnez d'équipes, plus la récupérations des informations de la rencontre sera longue sur une tablette.

Remarques Importantes :

Une fois le compte créé dans Footclubs il est nécessaire que l'utilisateur réinitialise le mot de passe de ce dernier. Merci de lire la procédure dans le chapitre <u>Comment changer votre mot de passe ou confirmer la réinitialisation ?</u>



Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter.

Également vous pouvez retrouver en cliquant ci-dessous, la FAQ de la FFF qui peut vous être utile concernant peut de domaines (licences, FMI, engagements...)



BESOIN D'AIDE ?

CHOISISSEZ DE CONSULTER LES QUESTIONS LIÉES AUX THÉMATIQUES SUIVANTES



Bien cordialement.

Le Président, Frédéric DAVY



